

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

Du Jeudi 20 octobre 2005

Monsieur MERLIER, Président du Conseil d'Administration, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.
Monsieur DELEBARRE accueille et énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir.

Monsieur MERLIER propose ensuite d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUIN 2005

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – BILAN RECRUTEMENT 2005 (information)

Monsieur DELEBARRE présente le bilan des effectifs de l'école et du département spécifique ISIV.

3 – REGLEMENT DE SCOLARITE

Trois aspects sont modifiés :

- le premier concerne l'article 27 et l'obtention du TOEIC 750, ceci afin de montrer l'importance de l'apprentissage de l'anglais et de contrôler les départs en cursus à l'étranger.
- le second concerne l'ajout de l'article 34 sur l'aménagement de scolarité pour les élèves redoublant leur 1^{ère} année.
- le dernier concerne les conditions de passage (articles 24, 25, 26).

Approbation à l'unanimité moins une voix.

4 – COEFFICIENTS

M. DUMEAU présente la liste des coefficients pour l'ENSIAME et M. DUBAR présente celles du département spécifique ISIV et du Master Pro.

Vote à l'unanimité.

INTERVENANTS EXTERIEURS ISIV

La liste est votée à l'unanimité.

6 – FORMATIONS COMPLEMENTAIRES 2005-2006.

Présentation de :

- la liste des formations complémentaires
- la liste des partenaires nationaux et internationaux (cursus)
- la liste des matières ouvrant droit à bonification
- calcul de la répartition des coefficients pour la moyenne pondérée.

Vote à l'unanimité

7- DBM

M. DELEBARRE précise que cette DBM a été votée au Conseil d'Administration de l'Université le 22 septembre 2005. Il s'agit d'une DBM de rattachement d'un montant de 227 364.85 € qui alimentera le budget nécessaire au paiement des cours complémentaires.

Vote à l'unanimité

8 – SUBVENTION AI ISIV

M. DELPLACE présente l'association des anciens élèves de l'ISIV reprise il y a un an. Une subvention d'un montant de 3000€ est demandée.

Approbation à l'unanimité.

9 – MASTER INTERNATIONAL

Mme HARMAND présente le master « Transports et Sécurité » prévu sur 20 mois dans le cadre du réseau Polyméca : 10 mois de formation académique et 10 mois de stage.

Le dossier doit être déposé au Ministère pour le 3 novembre.

Vote à l'unanimité.

10 – CONTRAT FOCAL-3

Un contrat est signé entre l'Université et la société FOCAL 3 pour l'organisation de conférences professionnelles destinées aux élèves de l'ENSIAE.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur MERLIER lève la séance et remercie les membres du conseil de leur participation.

Etaient présents :

Collège A : Madame HARMAND, Messieurs DENEUX, LOSLEVER

Collège B : Melle SADAUNE, Messieurs BUECHE, MENET

Collège IATOSS : Madame BOUCHART

Collège des personnalités extérieures :

Madame HOUSSIER, Messieurs IOOS, MALVACHE

Messieurs DAVID, MERLIER, SCHWAMBERGER

Messieurs CUMINAL, NICOLAS

Messieurs CAUCHAIN, DELPLACE

Invités au Conseil :

Messieurs DELEBARRE, DUMEAU, LAURO

Ont donné pouvoir :

M. FLAMME à M. DUBAR

M. ROUVAEN à M. DENEUX

M. BERGER à M. BUECHE

M. ANCEAU à Mme BOUCHART

Mme MASI à Mme BOUCHART

Etaient excusés :

Mesdames MAQUINGHEN, MASI, Messieurs ANCEAU, ARMAND, BERGER, COUTELLIER, FLAMME, GALLO, PAILLOUX, ROGER, ROUVAEN, TOURNIER, TRENTESAUX, VERHEYDE.